LA LIBERTÉ Depuis 1913
VOL. 105 N° 34 | 5 AU 11 DÉCEMBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

C'EST CLAIR : ON NE SE LAISSERA PAS FAIRE!

photo : Amine Ellatify

Solidarité franco-canadienne sans précédent suite aux décisions de Doug Ford en Ontario.

| Pages 6 et 7.

PLUIE DIABOLIQUE DE L'ENVAHISSEUR





VIETNAM

LA LIBERTÉ
Depuis 1913
www.la-liberte.ca

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Assistante de direction/commercial :
Meggan BAULT | mbault@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances :
Roxanne BOUCHARD | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative :
Marta GUERRERO | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet :
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA SOW | mbasow@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles :
Manella VILA NOVA | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca
ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir
AU MOINS DIX JOURS
avant la date de déménagement.

cnm Conseil national des médias du Canada

La Liberté est membre du Conseil national des médias du Canada. Si vous avez des préoccupations sur le contenu rédactionnel, veuillez communiquer avec Sophie Gaulin à sgaulin@la-liberte.mb.ca ou au 204-237-4823. Si la réponse ne vous satisfait pas, veuillez consulter le site NNC/CNM à mediacouncil.ca ou appeler sans frais le 1-844-877-1163.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »

Canada

DÉCEMBRE

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION
233-2556 1-800-665-4443
147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléc. : 204-977-8551 • 233allo@sfm.mb.ca

Pour voir le calendrier au complet, visitez le **www.sfm.mb.ca/calendrier/**.

ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS

5 ET 6 DÉCEMBRE
Cinéma – Ralph brise l'internet

5 DÉCEMBRE 2018 AU 5 JANVIER 2019
Festival des Crèches à Saint-Georges

5 DÉCEMBRE
Soirée Cocktail de la SFM

8 DÉCEMBRE
Partie de cartes Whist à Saint-Joseph

9 DÉCEMBRE
Concert de Noël
avec l'Alliance Chorale Manitoba

9 DÉCEMBRE
Venez fêter Noël
avec le Comité culturel de Saint-Léon

11 DÉCEMBRE
Soirée de jeux
à l'Alliance Française du Manitoba

12 DÉCEMBRE
Fête de Noël – Conseil 55+

13 DÉCEMBRE
Cinéma – Minga et la cuillère cassée
à l'Alliance Française du Manitoba

13 DÉCEMBRE
Souper de Noël avec les ÉMR

13 DÉCEMBRE
Soirée Potluck et visite du Père Noël
à la FPM

14 DÉCEMBRE
Soirée Pyjama à la FPM

16 DÉCEMBRE
Le Noël de Madame Diva à Îles-des-Chênes

16 DÉCEMBRE
Noël des enfants avec l'Accueil Francophone

PROGRAMMATIONS

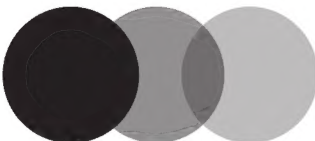
JOUR DE SEMAINE
Santé 55+

MERCREDI SOIR
Club Toastmasters Francs-Parleur

EXPOSITIONS D'ART

AINSI DE CAROLE BAILLARGEON
Centre culturel franco-manitobain

MINIATURES SHOW
La Maison des artistes visuels francophones



Annoncez votre évènement dans ce calendrier en soumettant les détails au 233allo@sfm.mb.ca.

Le calendrier est publié dans le journal au début de chaque mois.



Société de la francophonie manitobaine

L'ÉDITO



Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Le machiavélisme de Brian Pallister

L'écrivain Oscar Wilde a fait dire à un de ses personnages qu'un cynique était une personne qui connaissait le prix de tout et la valeur de rien. Le gouvernement de Brian Pallister vient d'en donner un exemple frappant quand, sous prétexte de bien gérer les fonds publics, il a annoncé l'élimination de 11 postes de traducteurs.

Dans la foulée de sa décision d'abolir le poste de sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française, Brian Pallister s'est convaincu qu'il pourrait obtenir plus de pages traduites avec moins de traducteurs, supposément parce que l'usage de pigistes coûterait moins cher. Cette décision n'est basée sur aucune donnée, mais plutôt sur un acte de foi de sa part. Et elle laisse entendre que les traducteurs actuels sont moins efficaces et moins performants que des pigistes.

Cette dernière coupure menace la qualité des traductions et l'uniformité dans la terminologie en éliminant un noyau fort et compétent de traducteurs. De plus, le gouvernement se prive d'une équipe capable d'assurer la formation de traducteurs et d'agir comme conseillers linguistiques qui encadrent le travail des pigistes.

Le gouvernement ne s'est manifestement pas donné la peine de considérer les conséquences sociales et culturelles de sa décision. Il réduit les possibilités pour les nouveaux diplômés en traduction d'acquérir de l'expérience dans leur profession. Cette réduction de débouchés menace directement la capacité de l'Université de Saint-Boniface de recruter et de former de nouveaux traducteurs qui sont une richesse pour la francophonie manitobaine. Car cette francophonie a besoin de professionnels qui assurent la qualité du français et qui peuvent en même temps obtenir des emplois rémunérateurs au Manitoba même.

Le machiavélisme du gouvernement Pallister ne pourrait pas être plus flagrant. En 1890, le gouvernement du Manitoba a aboli l'usage du français dans les tribunaux et à la législature. La cour suprême du Canada a renversé cette décision inconstitutionnelle et, en 1985, elle a exigé la traduction des lois. Sans manifester la moindre honte, le gouvernement provincial a demandé que le gouvernement fédéral défraie les coûts de traduction des lois alors en vigueur. Voilà comment il a déjà fait des économies en traduction pendant 95 ans.

La décision de Brian Pallister vient s'ajouter à celle de Doug Ford de l'Ontario qui renie sa promesse d'une université francophone. Ces deux premiers ministres esquivent ainsi le grand défi du pays, celui de respecter les ententes qui ont permis à la fédération canadienne de voir le jour et de chercher à créer l'unité dans sa diversité. Les deux cyniques refusent de relever ce défi fondamental tout en alléguant qu'ils travaillent pour le bien-être des contribuables. Ils prétendent bien connaître le coût des services en français, mais ils sont surtout ignorants de leur valeur.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL



bbocquel@mymts.net

Émotions et logique : l'alliance indispensable

Sir Wilfrid Laurier, le deuxième Premier ministre d'importance de la Confédération canadienne, avait coutume de reprocher à ses compatriotes canadiens-français leur propension à vivre dans l'émotion.

Les Canadiens français à l'extérieur du Québec, réduits à une mentalité de provincialisés depuis la deuxième moitié du 20e siècle, ont si peu laissé exploser leurs frustrations qu'un Doug Ford pouvait les croire disparus.

Avec l'omniprésence des réseaux sociaux du 21e siècle, les cris de justice à l'endroit les Franco-Ontariens ont été même jusqu'à ébranler les convictions de certains Québécois persuadés que la langue française ne peut respirer que dans leur pré carré. Tant mieux.

Car la faiblesse de la position du repli est justement qu'elle se fonde d'abord sur des émotions. Un minimum de raisonnement a toujours suffi pour comprendre qu'il est dans l'intérêt vital de tout francophone que sa langue de prédilection puisse se passer d'un respirateur artificiel partout au Canada. Exemple historique à l'appui :

Le 4 mai 1944, les députés de l'assemblée législative du Québec (pas encore assemblée nationale) avaient en conscience appuyé à l'unanimité le projet de postes de radio de leurs compatriotes dans l'Ouest. Un exceptionnel geste de solidarité qui avait poussé les Doug Ford du temps à accorder un impensable permis pour permettre un quasi-miracle nommé CKSB, intégré en 1973 dans le réseau de Radio-Canada.

Le vieux Laurier n'avait pas tort : les émotions peuvent servir, mais en toute logique elles ne suffisent pas à consolider un avenir.

CHRONIQUE

Raymond CLÉMENT



Un 200e bien célébré à Saint-Boniface. Et maintenant?

De toute évidence, les célébrations du 200e anniversaire de l'arrivée de Norbert Provencher tenues à la mi-juillet ont été un succès. L'Archidiocèse de Saint-Boniface a présenté une variété d'activités et les foules ont répondu en grand nombre. L'équipe archidiocésaine, en conjonction avec la paroisse Cathédrale, a fait un beau travail.

À l'Archidiocèse, on ne peut pas cependant se reposer sur ces lauriers. Lors de la conférence du cardinal Gérald Cyprien Lacroix, présent pour le bicentenaire, il a été question de la foi des catholiques de l'Archidiocèse. L'abbé Marcel Carrière, curé de la paroisse Cathédrale, a mentionné que depuis 1984, l'année de son ordination, la situation avait beaucoup changé.

C'est le moins que l'on puise dire. Les données du dernier recensement de Statistique Canada montrent que la population francophone au Manitoba a connu un déclin de 1 565 personnes entre 2011 et 2016. Elle est passée de 42 085 personnes à 40 520 personnes. Autre fait remarquable : cette population est vieillissante. Des 40 520 personnes, 61 % ont 45 ans et plus. Autrement dit, il ne reste que 39 % pour maintenir la population. Or un examen des chiffres permet d'établir un constat supplémentaire peu encourageant : les femmes mettent au monde moins de 2,1 enfants, qui est le seuil nécessaire aux maintien des générations.

C'est dire que les paroisses françaises organisent plus de funérailles que de baptêmes. De plus, la baisse dans la pratique religieuse des *baby-boomers* et des générations successives pose un sérieux défi pour la survie des paroisses francophones. De nécessité, l'Archidiocèse de Saint-Boniface et ses fidèles auront à se parler bien vite pour tâcher de développer ensemble une stratégie d'avenir.

Une réaction émue au Nobel de la Paix

Madame la rédactrice,

Je suis un grand lecteur du journal *La Liberté* et aussi un ressortissant de la République démocratique du Congo.

Après avoir suivi avec beaucoup d'émotion le choix du docteur Denis Mukwege pour l'obtention du prix Nobel de la Paix, il m'est revenu à l'esprit un poème que j'avais écrit en 2006, alors que les violeurs faisaient rage en République démocratique du Congo.

Je me permets de vous le proposer.

Delphin T. Mutaka
Le 20 octobre 2018

Les Bruits de Bottes

Par Delphin T. Mutaka

On entend, les bruits des bottes
On entend, des cris
Les bottes qui sèment la terreur
Les cris des enfants en horreur

On entend, les pleurs de la mère
On entend, les jérémiades de sa rosière
La mère et sa vierge toutes violées
Les gémissements d'un papa strangulé

On entend, les bruits des bottes
On entend, des cris
Les bottes, qui s'éloignent dans la brousse
Les cris de famille en frousse.

On entend les pleurs
On entend les cris,
Les cris de la mère en travail
Le bébé est né de la cuisse gauche

On entend des pleurs.

Un coup dur pour la traduction en français au Manitoba

Madame la rédactrice,

L'Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba (ATIM) tient à exprimer sa profonde déception et son désaccord total face à la décision annoncée le 26 novembre dernier par le gouvernement Pallister d'abolir 11 postes au Service de traduction du Manitoba. L'annonce entraînera la mise à pied de sept traducteurs d'expérience à temps plein (dont cinq membres agréés de l'ATIM) ainsi que la suppression de quatre postes vacants.

Le Service de traduction a le mandat de traduire de l'anglais vers le français, et vice-versa, l'ensemble des communications émanant des ministères de la Province, y compris en éducation. Le Service joue donc un rôle essentiel dans la livraison des services gouvernementaux à la population francophone du Manitoba.

Le gouvernement du Manitoba prétend vouloir « renforcer » les services de traduction de la province en ayant recours exclusivement à des traducteurs pigistes. À notre avis, cette décision aura l'effet contraire.

À l'ATIM, nous ne sommes pas opposés à l'idée de recourir à des traducteurs indépendants — bien au contraire, puisque nous en comptons plusieurs parmi nos rangs —, mais nous savons pertinemment qu'il est imprudent pour un service de traduction de ne miser que sur le travail de pigistes. Bien qu'il soit raisonnable de penser que cette mesure pourrait possiblement entraîner une production annuelle accrue, il est illusoire de penser qu'elle permettra de « renforcer » les services offerts aux Manitobains. Un juste milieu s'impose entre qualité et quantité.

En supprimant son équipe interne de traducteurs, le gouvernement Pallister risque plutôt de miner la qualité des services offerts, tant sur le plan de la justesse de la langue que de l'uniformité et de l'adaptation à notre réalité. Dans ce nouveau modèle, qui s'occupera au juste de l'assurance de la qualité? Qui protègera la qualité des manuels scolaires de vos enfants? Qui veillera à la clarté et à la précision des textes que votre hôpital vous offre? Qui fera en sorte que les francophones aient accès à un message de qualité égale? Compte tenu du volume de travail attendu, il est évident que le réviseur en chef qui survivra aux compressions ne pourra à lui seul assumer ne serait-ce qu'une fraction de cette tâche.

En outre, il est à se demander si le budget de pige sera maintenu au fil des ans, selon l'humeur du moment et la couleur du gouvernement en place. Mentionnons également qu'aucune garantie n'a été donnée par le gouvernement quant à la provenance des fournisseurs. Rien n'indique que les pigistes qui prendront le relai seront au Manitoba.

En ce qui concerne la relève, la suppression de postes de traducteurs salariés au gouvernement du Manitoba risque de fragiliser le programme de baccalauréat en traduction de l'Université de Saint-Boniface en réduisant les possibilités de stage et les débouchés offerts aux futurs diplômés. Nous savons d'expérience qu'il est en effet extrêmement difficile pour un jeune diplômé sans expérience d'entreprendre sa carrière en tant que pigiste. Un grand nombre de nos membres ont d'ailleurs pu faire des stages en début de carrière dans des milieux tels que celui du service de traduction provincial et pourront certainement témoigner du rôle indispensable de cet encadrement.

Bref, quel message envoie-t-on aux futurs diplômés de l'USB ainsi qu'aux élèves de la DSFM et des écoles d'immersion de la province qui s'intéressent à la profession? Comment encadrerons-nous la prochaine génération de traducteurs manitobains si une grande partie des connaissances professionnelles disparaissent?

Il est évident que cette annonce représente un coup dur pour le secteur de la traduction au Manitoba et pour la francophonie. Au nom de l'ensemble de nos membres, nous tenons à exprimer notre appui et notre solidarité envers les traducteurs touchés. Nous enjoignons aussi à nos représentants élus et aux chefs de file de la communauté à s'interroger sur le bien-fondé de cette décision et à faire valoir les droits linguistiques des Manitobains.

Amber Wojtowicz-Martin,
vice-présidente,
Charles Leblanc,
secrétaire,
Le 30 novembre 2018

Cliniques express, BEF, traducteurs coupés : CONTRE-ATTAQUE RECHERCHÉE

À partir du 1er avril, le Service de traduction de la Province sera quasiment réduit à néant. Une décision du gouvernement Pallister que Christian Monnin, le président de la SFM, dénonce comme faisant partie d'une « tendance préoccupante ».


DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Le 30 mars 2019, six traducteurs-réviseurs et un traducteur perdront leur poste à temps plein à la Direction du service de traduction de la Province. Quatre postes à temps plein vacants seront également éliminés : un directeur, un spécialiste d'aide à la traduction et deux traducteurs-réviseurs.

Dans un courriel, la ministre de la Francophonie Rochelle Squires justifie la restructuration ainsi : « Le gouvernement du Manitoba améliore l'efficacité de la Direction du service de traduction en augmentant la production venant de traducteurs pigistes, pour répondre à la demande des instances publiques et pour fournir davantage de publications gouvernementales dans les deux langues officielles.

« L'emploi de plus de pigistes permettra d'augmenter le volume de documents traduits de 10 %. Ainsi, nous pourrons traduire entre 13 000 et 13 500 documents par an. »

Le président de la Société de la francophonie manitobaine Christian Monnin estime pour sa part que la Province n'assume pas ses responsabilités : « Les obligations linguistiques et constitutionnelles du gouvernement dépassent le cadre des considérations financières. Pour épargner de l'argent, sept personnes perdent leur emploi. Je ne suis pas content pour les employés qui vivaient de leur bilinguisme comme pour la francophonie. On ne peut pas réduire les obligations linguistiques d'un gouvernement à un simple chiffre dans un budget. **Le coût des pages traduites? Je m'en balance. Le gouvernement a une obligation. »**

Une obligation enfreinte à plusieurs reprises, estime Christian Monnin : « Cette décision fait partie d'une tendance préoccupante. On coupe des postes de traducteurs. On élimine le sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française (BEF). On restructure le BEF, on nomme un sous-ministre de l'Éducation unilingue anglais. On ferme des cliniques express offrant des services bilingues.

« Il faut que la SFM explore avec ses partenaires de la communauté comment elle va réagir face à cette tendance. J'en discuterai cette semaine avec Daniel Boucher, le directeur général de la SFM. Il faut envisager des actions concertées et communautaires. Que ce soit des discussions franches mais productives avec la ministre de la Francophonie Rochelle Squires, ou peut-être encore des gestes publics. Je suis certain que le gouvernement provincial était très conscient du rassemblement du 1er décembre tenu à Saint-Boniface en solidarité avec les Franco-Ontariens (voir pages 6 et 7). »

Louis Tétrault est membre du Conseil consultatif des Affaires francophones établi par la *Loi 5* pour assurer un dialogue entre la francophonie et la Province. Il déplore que le gouvernement Pallister ait choisi d'annoncer la restructuration au Conseil la veille de l'annonce publique.

« La ministre a convoqué le Conseil à une réunion extraordinaire le 26 novembre. Des membres représentant la communauté francophone, il n'y avait que Aileen Clark et moi-même. Daniel Boucher était présent, à titre de DG de la SFM.

« La réunion était censée être une consultation. Mais quand on nous donne un jour de préavis, ce n'est pas une consultation. Malgré la *Loi 5*, malgré l'établissement du Conseil consultatif, la communication avec le gouvernement est encore très faible.

« Quand les cliniques express ont été fermées, on n'a même pas été avertis. Le scénario s'est reproduit dans le cas du sous-ministre adjoint du BEF. Ça commence à être frustrant. Mon sentiment est que la ministre Squires a de bonnes intentions. Elle souhaite vraiment l'épanouissement de la francophonie. Mais je ne crois pas qu'elle soit parmi les ministres les plus influents.

« Le gouvernement a clairement démontré ses intentions. Il nous présente la nouvelle comme une manière d'augmenter la quantité des documents traduits. À mon avis, la seule bonne nouvelle est qu'on pourra revenir à la Province en 2020 et lui demander : il est où le 10 % de volume de traductions en plus? »



Archives La Liberté

Rochelle Squires.

Un évident mépris

Paul Brochu, le professeur de sociologie à l'Université de Saint-Boniface, soutient que l'élimination de 11 postes au Service de traduction de la Province « démontre le mépris incroyable que le gouvernement a pour la communauté francophone ».

« Essentiellement, le gouvernement Pallister nous dit qu'on n'est pas important. Dans son désir de réduire les dépenses publiques, il coupe et coupe et se cherche des cibles faciles, comme la communauté minoritaire.

« En l'occurrence pour maintenir les apparences, il donne un jour de préavis au Conseil consultatif des Affaires francophones. Ça aussi c'est du mépris. »

Paul Brochu remet également en cause la mentalité qui a mené à l'abolition des postes. « Ce gouvernement n'a aucune perspective de développement sociétal. Il cherche tout simplement à gérer les dépenses. Il n'a aucune autre priorité ou préoccupation. Alors il coupe des postes. C'était de bons emplois, avec un salaire qui reflète les compétences des traducteurs et qui permettait d'envisager et de préparer un avenir.

« Désormais, ces personnes devront travailler comme pigistes. Ils sont donc lancés dans le monde du temporaire, du possiblement mal payé. Notre gouvernement encourage la précarité sociale. »

De la poudre aux yeux

Léo Robert, ancien président de la SFM, va droit au but : « Avec l'élimination des traducteurs, on perd un autre acquis. Où est la responsabilité du gouvernement envers la minorité linguistique?

« Encore une fois, on nous lance de la poudre aux yeux. On nous promet l'augmentation d'un service alors qu'on vient en fait d'annoncer le quasi-démantèlement du Service de traduction. La quantité et la qualité du service vont évidemment en souffrir.

« Parce que même lorsque la Direction avait sa pleine équipe, le service était très lent. Je le sais d'expérience, parce que j'ai été directeur général à la DSFM et j'ai siégé au Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface. Souvent, la Province nous envoyait des documents en anglais pour nous fournir un renseignement essentiel. Avec un avis qu'on allait recevoir un document en français. Ça prenait des semaines. Avec des contractuels, ça ne sera pas plus rapide. »

Notons que les coupures touchaient aussi les deux postes de traducteurs du français vers l'anglais.



L'optique de Jean-Pierre Parenty

Le Service de traduction de la Province embauchent déjà 25 traducteurs pigistes et entreprises de traduction, qui fournissent la majorité des documents traduits.

Selon les chiffres fournis par la Province, les pigistes avaient traduit 2 091 960 mots, tandis que les employés du Service avaient traduit 1 146 715 mots, 2017 – 2018.

Jean-Pierre Parenty, le PDG de la firme de traduction Parenty Reitmeier, estime que la qualité du service ne diminuera pas lorsque la Province embauchera encore plus de pigistes. « Notre firme traduit pour la Province depuis de nombreuses années. La Province a toujours été très stricte avec nous pour la qualité. Elle exige des traducteurs certifiés. Il n'est pas question de faire appel à de très grosses firmes comme Masha Krupp, qui utilisent des logiciels de traduction.

« Certains ont exprimé une crainte que les pigistes embauchés ne seront pas des Manitobains. Je la comprends. Notre entreprise fait de la traduction pour d'autres gouvernements provinciaux. Cela dit, il y a d'excellents traducteurs au Manitoba. Je n'ai aucune crainte qu'ils trouveront du travail. Depuis deux décennies, le domaine de la traduction à l'échelle mondiale a augmenté de 12 à 15 % par année. La demande est là.

« Par ailleurs les pigistes coûteront moins à la Province. Elle va pouvoir faire plus de traduction pour les francophones du Manitoba. C'est à notre avantage. Lorsque des politiciens comme Wab Kinew et Dougald Lamont s'insurgent contre les coupures à l'Assemblée législtative, c'est une tempête dans un verre d'eau. »

1er décembre : solidarité au Canada français

Plus de 200 personnes réunies le 1er décembre en avant de l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface ont crié en chœur, à gorge déployée : *Nous sommes, nous serons!*

MORGANE LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

La manifestation avait commencé par une marche solidaire entre l'Université de Saint-boniface et le boulevard Provencher, suite à ce qu'on appelle déjà le « jeudi noir » : le 15 novembre dernier, le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, annonçait l'élimination du projet de l'Université de l'Ontario français et la fin du Commissariat aux services en français. S'en est suivie une vive réaction francophone, qui ne s'est pas limitée aux frontières de l'Ontario. De l'Acadie à la Colombie-Britannique, en passant par Whitehorse et Saint-Boniface, des Franco-Canadiens ont manifesté leur soutien à l'Ontario français.

À Saint-Boniface, les manifestants ont assisté à une levée symbolique du drapeau franco-ontarien, hissé aux côtés du drapeau franco-manitobain. Au même moment, des milliers de Franco-Ontariens se rassemblaient aux quatre coins de leur province lors d'une manifestation sans précédent.

Ariane Freynet-Gagné, la présidente du Conseil jeunesse provincial, est à l'origine du rassemblement manitobain, avec un coup de pouce de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface et de la Société de la francophonie manitobaine. C'est avec grande émotion qu'elle a tenu son discours. « S'exprimer sur les médias sociaux, c'est une chose. Se rassembler, en personne, c'est encore plus fort. »

Après cette « journée historique », elle souhaite que le 1er décembre devienne, à vie, « la journée de la solidarité franco-canadienne ». « Pour moi, c'est un pari gagné. Peut-être qu'on n'aura pas réussi à changer la décision de M. Ford, Pallister ou Higgs, mais je sais qu'on a inspiré des personnes dans des positions plus importantes et susceptibles de le faire. Je me suis rendue compte samedi qu'on a des alliés partout. On a fait passer le message : ça vaut la peine de se battre. Et que ce mouvement vienne des jeunes, c'est encore plus fort. Je suis pleine d'espoir. Le bilinguisme est un projet de société, qu'on va tous protéger, ensemble. »



▶ Justin Johnson,
vice-président de la Fédération des communautés francophones et acadienne :

« Voir en ce moment en Ontario, au Nouveau-Brunswick, des gens qui sont à l'aise de parler publiquement contre le bilinguisme, des gens qui pensent que la francophonie n'est qu'une question d'économie, c'est inacceptable. La lutte en Ontario, c'est notre lutte. On est là, et on le restera toujours! »



▶ Ben Maréga,
président de l'Association étudiante de l'USB :

« Ce mouvement aujourd'hui, c'est extraordinaire. Je suis vraiment ému. Ça montre le pouvoir de la francophonie. Dans la solidarité, ensemble, on peut arriver à beaucoup de choses. Et on va arriver à beaucoup de changements. »







▶ Dan Vandal,
député fédéral de Saint-Boniface / Saint-Vital :

« Comme représentant et membre d'une communauté francophone en situation minoritaire, je pense que c'est important de se rallier avec les autres communautés. Une attaque contre les minoritaires en Ontario, c'est une attaque contre Saint-Boniface aussi. C'est important qu'on soit ensemble et qu'on se défende. »

▶ Ariane Freynet-Gagné,
présidente du Conseil jeunesse provincial :

« Quel beau geste de venir en si grand nombre. On est tous ici parce qu'on croit que c'est important de protéger les minorités francophones au Canada. Nos droits sont dans la constitution, c'est non négociable. »







Patrick Lessard, père de famille engagé dans sa francophonie :

« Aucune hésitation d'être là avec mes filles, âgées de presque deux ans et d'une semaine et demi. Il n'est jamais trop tôt pour créer des modèles francophones! Mes parents m'ont transmis ces valeurs, je tiens à leur transmettre aussi. On lâche pas la patate! »

Roxane Dupuis, directrice du Conseil jeunesse provincial :

« C'est clair qu'on tient vraiment à notre solidarité francophone. Je pense qu'avec les coupures qu'on a eues au Manitoba, les gens se voient dans ce qui arrive en Ontario. On a peur et on se sent fragiles. Alors quand il faut se rassembler et se serrer les coudes, on est prêts à le faire. »

Raymonde Gagné, sénatrice indépendante :

« Je dois avouer que je me retrouve dans les Ariane Freynet-Gagné, les Ben Maréga, tous ces jeunes qui sont là pour prendre la relève. C'est important. Ça veut dire qu'on lâche pas la patate. Mais c'est beau de voir cette jeunesse dynamique, engagée. C'est rassurant. Étant au Sénat, je tiens à surveiller et avoir une lentille francophone lorsqu'on établit les projets de lois. C'est extrêmement important. Je vais continuer à le faire au Comité sénatorial permanent des langues officielles. J'ai toujours espoir. Plus on va élever nos voix, plus on se fera entendre et on ira de l'avant. »







Le refus de se laisser dominer

Raymond Poirier sait d'expérience que la francophonie est affaire d'engagement, mais aussi de volonté politique. Son message ne pouvait pas tomber mieux qu'au moment même où les Canadiens français appellent à la solidarité nationale.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

La 40e cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique a eu lieu le 28 novembre à Québec. Les Québécois reçus dans l'Ordre sont le musicien Jim Corcoran et la linguiste Hélène Cajolet-Laganière, qui ont à leur manière fait rayonner la culture québécoise en Amérique.

On comptait aussi trois francophones issus d'autres provinces : Raymond Poirier du Manitoba, la Franco-Ontarienne France Martineau et l'Acadienne Marie-Claude Rioux.

Pour Raymond Poirier, « l'inclusion des *hors Québec* lance un message particulièrement important ». « Après les propos complètement erronés de Denise Bombardier à l'émission ***Tout le monde en parle*** et les difficultés que vivent les Franco-Ontariens face à l'intransigeance du gouvernement de Doug Ford, on ne pouvait pas demander un meilleur *timing* pour rappeler au Québec que les francophones en milieu minoritaires existent. Et qu'ils sont capables de réaliser leurs projets.



photo : Gracieuseté Stéphane Audet

Pierre Boutet, le président du Conseil supérieur de la langue française du Québec; Raymond Poirier; Nathalie Roy, la ministre de la Culture et des Communications, responsable de la langue française au Québec.

> « Je suis une personne, parmi bien d'autres heureusement, qui a intimement compris l'importance de ne pas se soumettre.
> - Raymond Poirier »

« Prenons France Martineau. Cette linguiste a étudié les correspondances familiales très anciennes entre des familles francophones de partout en Amérique. Elle a fait connaître notre langue en plaçant au cœur de ses recherches l'individu, la famille et les trajectoires de vie.

« Et comme directrice générale de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, Marie-Claude Rioux a fait un travail exceptionnel. Elle a lutté pendant sept ans pour conduire jusqu'en Cour suprême du Canada la cause *Doucet-Boudreau c. Nouvelle-Écosse*. Une cause fondée sur l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui a permis aux Acadiens d'avoir accès à des écoles françaises. »

Raymond Poirier s'est également engagé pour maintenir le bilinguisme. D'où sa participation en 1976 à la mise sur pied de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, organisme qui a lutté pour l'obtention d'écoles françaises et pour la gestion scolaire. Un mouvement qui a abouti à la création en 1994 de la Division scolaire franco-manitobaine.

Le natif d'Otterburne a aussi coordonné la création de Francofonds et a travaillé à fonder l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. De plus, il a été la force motrice derrière la création du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba et du Réseau économique national (RDÉE).

« C'est vrai. J'ai lutté, comme bien d'autres francophones en milieu minoritaire. Notre francophonie est fragile. Elle le sera toujours. Mais nos luttes ont permis de donner un poids à nos espaces francophones. Malgré l'enfer qu'a essayé de nous faire vivre Sterling Lyon lors de la crise linguistique. Et que Doug Ford fait vivre les Franco-Ontariens en ce moment. »

Raymond Poirier a notamment fait valoir à l'assistance à Québec :

« L'honneur que vous m'accordez m'a fait prendre conscience à quel point je suis une personne, parmi bien d'autres heureusement, qui a intimement compris l'importance de ne pas se soumettre, mais, au contraire, de prendre en main son histoire pour être capable de devenir toujours mieux soi-même.

« L'ironie, c'est que j'ai failli vivre ma vie en anglais. Je suis issu d'un système scolaire où le français était banni depuis des décennies, depuis 1916. Le grand plan du gouvernement manitobain était de faire de nous de bons petits anglophones, de nous assimiler pour mieux uniformiser la société. Dans mon cas, ça a presque fonctionné.

« À l'adolescence, entre amis, nous communiquions en anglais. J'avais à toutes fins pratiques décidé d'être anglophone. À tel point que lorsque nous nous sommes mariés, Cécile [Lagassé] et moi, nous parlions en anglais entre nous. Nous trouvions la chose normale.

« Le grain de sable dans la machine à uniformiser s'est manifesté à la naissance de notre première enfant, une petite fille. Danielle nous a poussés à prendre une décision qui s'est avérée déterminante dans notre vie. Cécile et moi avions à décider dans quelle langue nous allions lui parler. Les sermons de nos parents sont venus nous hanter. Intuitivement, nous savions qu'il fallait lui parler en français.

« Plus tard, lorsqu'elle fréquentait l'école anglaise de notre village, nous avons travaillé avec des amis pour former un comité de parents. Et puis il fallait aussi se fédérer avec d'autres parents francophones pour revendiquer nos écoles françaises.

« Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que nos quatre enfants ont fait leurs études dans les écoles françaises et à l'Université de Saint-boniface. Nos dix petits-enfants fréquentent des écoles françaises. Pour eux, maîtriser le français et l'anglais est tout à fait normal.

« Ma conviction profonde est qu'on ne doit pas laisser l'Histoire nous dominer. Par respect pour soi, par amour pour ses enfants, il devient essentiel à certains moments de refuser l'Histoire qu'on essaie de nous imposer pour écrire la nôtre. »

Le 17e Manitobain

L'Ordre des francophones d'Amérique est décerné depuis 1978 par le Conseil supérieur de la langue française du Québec.

Tous les ans, sept personnes sont reçues dans l'Ordre. Et tout, l'Ordre a été décerné en tout à 350 membres venant du Québec et des autres régions canadiennes, ainsi que des États-Unis, voire même d'autres pays du monde.

Dix-sept d'entre eux sont manitobains. Raymond Poirier, le plus récent membre de l'Ordre, se dit est très ému de se compter dans ce groupe. « Je suis dans de la bonne compagnie. »

Les Manitobains reçus dans l'Ordre des francophones d'Amérique sont :

Alfred Monnin (1978), Pauline Boutal (1981), Roland-Gérard Couture (1983), Mgr Maurice Boudoux (1984), Léo Robert (1985), Annette Saint-Pierre (1985), Léo Rémillard (1989), Antoine Gaborieau (1990), Irène Mahé (1991), Cécile Mulaire (1992), Daniel Lavoie (1993), Maria Chaput (2002), Roland Mahé (2004), Louis Allain (2005), Ibrahima Diallo (2009), Mariette Mulaire (2010).

Urgences de Sainte-Anne : fermeture de nuit prolongée

Depuis le vendredi 19 octobre, le service d'urgence de l'hôpital de Sainte-Anne n'est plus assuré (1), à cause d'une pénurie de médecins. La situation persistera jusqu'à au moins début février.

Marie BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Une réunion pour évaluer la situation aux urgences de l'hôpital de Sainte-Anne s'est tenue le 30 novembre entre l'Office régional *Southern Health* Santé Sud et les équipes médicales locales. Il a été décidé de maintenir le plan mis en place le 19 octobre. Donc, les services d'urgence restent fermés de 20 h à 8 h et les ambulances ne sont toujours pas dirigées vers l'hôpital de Sainte-Anne.

Durant l'été 2018, la moyenne de patients qui fréquentaient la salle d'urgence était proche de 40 par jour. Depuis la réduction des heures d'ouverture des services d'urgence, la moyenne se situe à 19 par jour.

Le docteur Denis Fortier, vice-président des services médicaux et médecin en chef pour l'Office régional de la Santé *Southern Health* Santé Sud commente ainsi ces chiffres : « C'est une réduction de moitié. Ça fait du sens puisqu'on a baissé les heures de moitié. Ces patients ont été pris en charge ailleurs, en ville ou à Steinbach. Il y en a qui ont décidé d'attendre le lendemain, pour accéder aux services de santé primaire. On continue de sensibiliser le public, notamment par les médias, à la bonne utilisation des urgences. Ça a fait un effet aussi, je pense. Les gens sont plus conscients de la situation. »

Selon le docteur Denis Fortier, aucune plainte ou incident n'a été reporté à ce jour. En ce moment, le service d'urgence compte toujours quatre médecins. « Les efforts de recrutement se poursuivent. Il n'y a pas beaucoup de médecins qui sont libres. Il y en a encore moins qui sont francophones. Et il y en a encore moins qui veulent travailler au rural. C'est toujours la même problématique. La liste est courte dans le choix de médecins, pour travailler à la fois en santé rurale et en français. »

Peut-on craindre une recrudescence des activités durant le temps des fêtes? Non, répond le docteur Denis Fortier. « Il n'y a pas vraiment plus d'activités. En décembre 2017, 935 patients sont venus aux urgences de l'hôpital de Sainte-Anne. En janvier 2018, ils étaient 1 047. Comparé à septembre 2017, ils étaient 964. Il n'y a donc pas de différence significative. La seule chose qu'on remarque parfois, c'est une augmentation liée à la saison de la grippe. Mais ici, je ne la vois pas vraiment. »



Le Docteur Denis Fortier, vice-président des services médicaux et médecin en chef pour l'Office régional de la Santé *Southern Health* Santé Sud.

Archives La Liberté

Si la pénurie de médecins perdure, la situation pourrait devenir plus problématique en été. En effet, en juillet 2018, 1 121 personnes sont passées par les urgences de Sainte-Anne. En août 2018, ils étaient 1 315. « Beaucoup de monde passe sur la route nº 1, de Winnipeg vers leur chalet au lac. Sainte-Anne est situé sur leur route si quelque chose arrive. Une hypothèse complémentaire, du fait que des médecins de famille sont en vacances, leurs patients font plus appel aux urgences de l'hôpital. »

En attendant, une embellie se confirme pour le début de l'année prochaine. « On a des médecins qui vont arriver à Sainte-Anne au début de l'année, mais ce sont des médecins qui vont plutôt offrir des services de santé primaire. Jusqu'à présent, ils ne se sentent pas à l'aise de travailler aux urgences. C'est quand même un atout pour la communauté d'amener deux médecins pour offrir des services de santé primaire, ce qui est très important, car c'est là qu'on reçoit la majorité de nos services au cours de notre vie. »

Suite à l'arrivée de ces nouvelles recrues, la situation sera évaluée fin janvier.

(1) Voir *La Liberté* du 31 octobre au 6 novembre 2018.

Quelques données chiffrées

Les chiffres CTAS (*Canadian Triage and Acuity Scale*) fournis par l'hôpital de Sainte-Anne indiquent que la majorité des patients admis aux urgences présentent des pathologies qui ne sont pas urgentes. L'échelle comporte cinq niveaux.

Pendant l'année 2017-2018, les cas les plus urgents (localisés aux niveaux 1 et 2, sur l'échelle CTAS) représentent 2,7 % du total des interventions. Les cas urgents (niveau 3) représentent 27,3 %. Les cas situés aux niveaux 4 et 5 représentent environ 70 %.

Durant l'année 2017-2018, 59 % des visites ont eu lieu entre 8 h et 16 h. 35 % des visites se sont déroulées entre 16 h et minuit. Enfin, 6 % des visites ont été enregistrées de minuit à 8 h.

AVIS

Restrictions routières durant la période de dégel 2019

Publication de l'ordonnance no 1

Chaque année, la chaussée des routes de la province est affaiblie par le dégel printanier. Pour réduire l'endommagement des chaussées, la charge autorisée des véhicules sera réduite sur certaines routes provinciales du 1er mars au 31 mai 2019 dans la zone 1, du 6 mars au 31 mai 2019 dans la zone 2, et du 12 mars au 10 juin 2019 dans la zone 3. Selon les conditions météorologiques, ces restrictions routières pourraient toutefois entrer en vigueur plus tard ou se terminer plus tôt.

Les changements apportés aux restrictions printanières de l'année dernière affecteront le transport routier dans diverses régions de la province. On recommande aux transporteurs routiers et aux entreprises d'examiner tôt la liste des routes visées par des restrictions et de planifier leurs activités printanières en fonction des restrictions précisées.

Pour déterminer de quelle manière les restrictions routières durant la période de dégel 2019 vous affecteront, veuillez consulter les sources suivantes :

- http://www.gov.mb.ca/mit/srr/index.fr.html
- la Division des transports routiers (composer le 204 945-3961, le 204 945-3890 ou, sans frais, le 1 877 812-0009)
- les bureaux régionaux du ministère de l'Infrastructure et les postes de pesée
- la ligne de Renseignements sur l'état des routes (composer le 511, appel gratuit)

Manitoba

Danser Noël avec le bon Snoopy

Accueillie avec chaleur par le public nord-américain en 1965, la musique du *Charlie Brown Christmas* de Vince Guaraldi est devenue un classique du temps des Fêtes. Le Winnipeg Jazz Orchestra l'interprètera par souci d'enfance. (1)

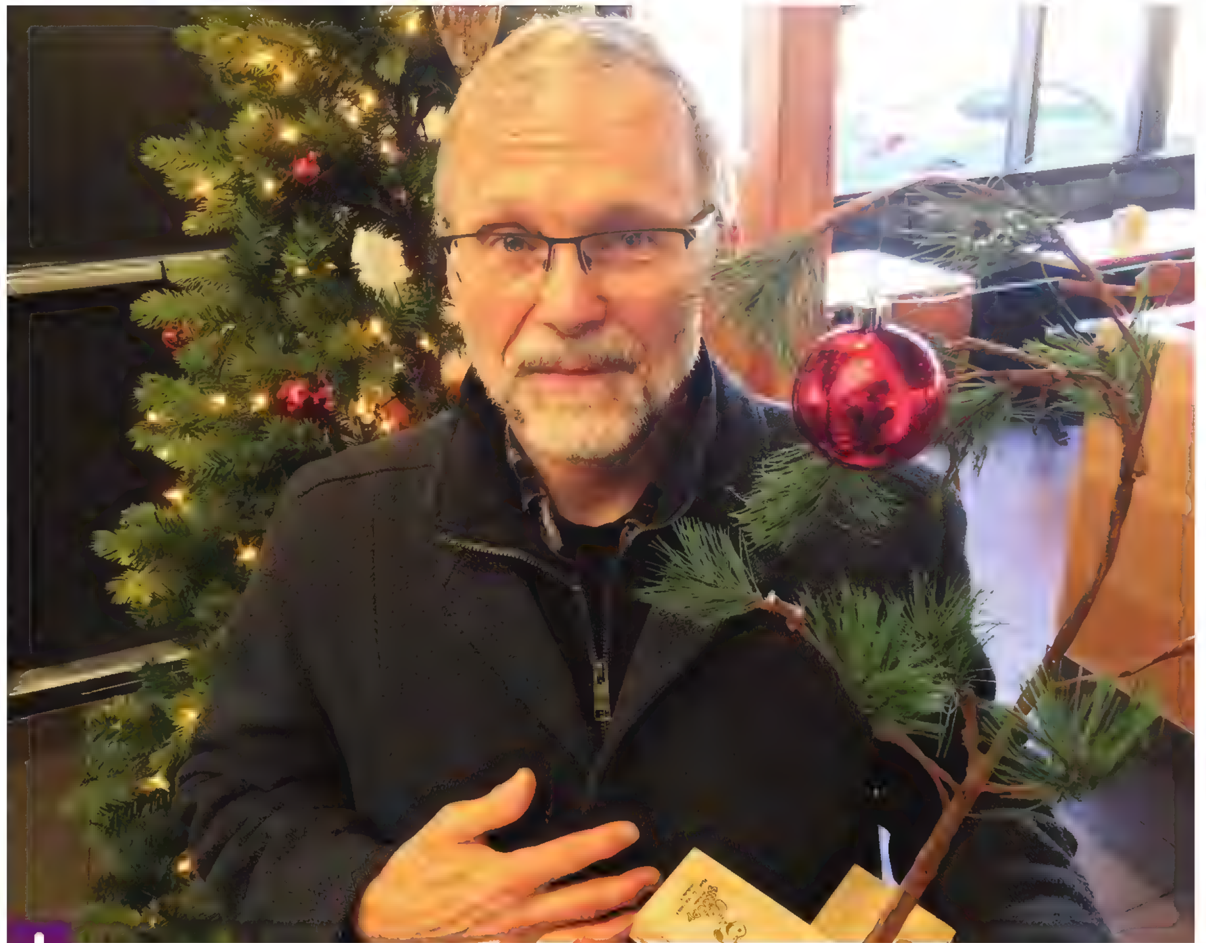


photo : Daniel Bahuaud

Professeur de musique à l'Université du Manitoba, Richard Gillis est une figure incontournable de l'espace jazz au Manitoba. Il est directeur du Winnipeg Jazz Orchestra depuis 1997.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

À 55 ans, Gilles Fournier, le bassiste du Winnipeg Jazz Orchestra, ne connaît pas un monde sans ***A Charlie Brown Christmas***, l'émission spéciale de Noël télédiffusée en 1965.

« L'émission, avec sa musique jazz très attachante, a toujours fait partie du décor de mon enfance. À l'époque où il n'y avait pas de PVR, ou même de magnétoscopes, ***A Charlie Brown Christmas*** était un rendez-vous annuel. Il *fallait* regarder l'émission.

« Garçon, j'aimais beaucoup le scénario, les personnages et la partition. Aujourd'hui, je me rends compte à quel point peu d'émissions de Noël lui ressemblent. On était gâtés par un dessin animé unique. L'émission prend son temps pour raconter l'histoire. Les dialogues, interprétés par de vrais enfants, sont très décontractés. On n'est pas dans l'univers hyperactif de Bugs Bunny. »

Richard Gillis, le directeur musical du Winnipeg Jazz Orchestra, est au même diapason : « ***A Charlie Brown Christmas*** est un mélange bien habile d'innocence et de profondeur. Charlie Brown semble faire tout de travers. Mais au fond, c'est lui qui a raison parce qu'il veut être bon. Il est bon. Malgré ses déficiences. Quand il choisit un petit sapin rabougri et minable, c'est par bonté et générosité. Et on vient à s'attendrir devant la beauté de ce petit sapin. »

Côté musical, le choix d'un trio jazz était osé. Richard Gillis élabore : « Personne n'avait pensé au jazz dans le cadre d'une émission familiale. À l'époque, c'était une musique pour les drames policiers. Et pourtant, Vince Guaraldi a créé une partition unique. On ne peut pas penser à Charlie Brown sans son jazz. Si le chien Snoopy danse, c'est parce qu'il est accompagné du morceau ***Linus et Lucy*** de Guaraldi. Ce n'est pas étonnant que les enfants qui suivent des cours de piano veuillent apprendre cette pièce, ou encore le ***Skating***, qui accompagne les personnages qui patinent sur un étang de village. »

Le Winnipeg Jazz Orchestra exécutera toutes les pièces parues dans ***A Charlie Brown Christmas***, y compris ***Ô Tannenbaum***, ***Hark the Herald Angels Sing*** et le ***Für Elise*** de Beethoven. « Nos arrangements pour orchestre ont beaucoup d'entrain et d'humour. L'arrangement de ***Für Elise*** de notre tromboniste Jeff Presslaff est un clin d'œil musical comique. Notre pianiste Will Bonness y ajoute une touche particulièrement ludique. On comprend donc le sous-titre du morceau : ***With apologies to Schroeder, Lucy... and Ludwig.*** »

En plus des morceaux jazz, ***A Charlie Brown Christmas*** contient aussi la chanson de Guaraldi, ***Christmas Time Is Here***. « On mettra en vedette Jayme Giesbrecht, la chanteuse jazz originaire de Winkler, qu'on accompagne pour la première fois. »

Pour assaisonner son menu, le Winnipeg Jazz Orchestra offrira également une variété d'airs du temps des Fêtes, notamment le ***Christmas Song*** de Mel Tormé, arrangé par Jeff Presslaff le ***You're A Mean One, Mr. Grinch***, arrangé par Richard Gillis et ***Christmas Is Coming*** de Vince Guaraldi.

Richard Gillis conclut sur une note sentimentale : « On aime présenter autant d'arrangements préparés par les membres du Winnipeg Jazz Orchestra. Pour mettre en évidence notre talent collectif et pour faire valoir combien d'énergie et d'enthousiasme on met dans la préparation de nos concerts et de nos albums. C'est par amour pour la musique qu'on joue ensemble, depuis 1997. Cet amour est notre signature. »

---

(1) ***A Charlie Brown Christmas*** sera présenté le 8 décembre à 15 h et le 9 décembre à 14 h dans la salle Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts de Winnipeg, au 300, boulevard Memorial.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca


DSFMecole


DSFMecole


DSFM_ALERTE

Une journée de sport et de défis

Sport – Activité – Participation





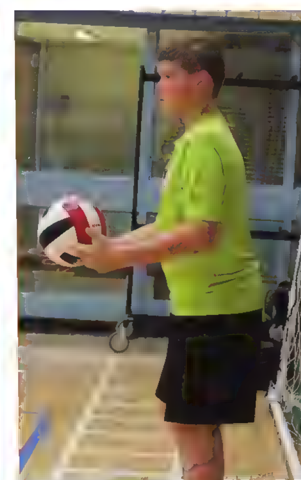


Félicitations à tous les participants au championnat divisionnaire de volley-ball. Le 21 novembre, 15 écoles étaient réparties sur six sites pour une journée de sport et de défis. À l'issue de la compétition, les jeunes sportifs des écoles Lagimodière, Précieux-Sang, Gabrielle-Roy, Saint-Joachim, Lacerte et Christine-Lespérance sont repartis avec les bannières divisionnaires.







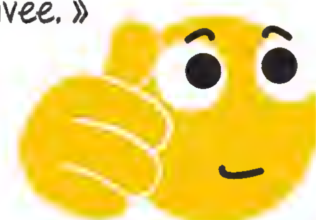






Carissa Tran, 9e année, Centre scolaire Léo-Rémillard

« À Léo-Rémillard, tous les enseignants sont vraiment gentils. J'étais excitée de venir. Je savais que ça serait très différent de l'élémentaire, et j'imaginais que j'aurais plus de liberté. Et c'est vraiment comme ça que ça s'est passé quand je suis arrivée. »



PUBLI-REPORTAGE

Célébrons nos succès!



Grande nouveauté à l'École communautaire La Voie du Nord! Presque trois ans après la construction de l'école, Thompson accueille à présent une garderie francophone, Les Louveteaux. Le 27 novembre, enfants, parents, membres du personnel et représentants de la DSFM, de la CSFM et de la FPM étaient invités à célébrer l'ouverture de l'établissement attendu par les francophones de Thompson depuis plusieurs années.



Saint-Joachim apporte son soutien aux plus démunis de sa communauté

Solidarité – Sensibilisation – Partage



Dominique Tétrault, Sophie Picton et Mariette Beauchamp.

Depuis plusieurs années, l'École Saint-Joachim travaille avec la banque alimentaire Helping Hands, à Steinbach, pour collecter et distribuer de la nourriture aux plus démunis du Sud-Est.

Mariette Beauchamp, enseignante en 8e année, implique ses élèves chaque année. « L'organisation aide les membres de la communauté tout au long de l'année en remettant de la nourriture à ceux qui en ont besoin. À Saint-Joachim, nous organisons des actions ponctuelles pendant l'année, mais nous mettons le plus gros de nos efforts sur la période de Noël. »

> *« Tout le monde voit le Canada comme un pays très riche, mais on voit encore beaucoup de pauvreté, dans les grandes villes et dans les plus petites communautés. »*
>
> Sophie Picton, 9e année.

Quelques semaines avant les Fêtes, le groupe UNIS de l'école écrit des lettres qui sont envoyées aux familles. « On leur demande d'apporter de la nourriture, et on précise ce que la banque alimentaire recherche. On a une liste de denrées non périssables comme des céréales, des conserves, des condiments ou encore des gros sacs de riz, qui sont ensuite partagées. Au temps des Fêtes, on peut aussi donner des jouets pour les enfants. »

Puis, avant les Fêtes, Mariette Beauchamp emmène ses élèves à la banque alimentaire. « Nous nous rendons sur place pour remplir les boîtes destinées aux familles. J'implique mes élèves pour leur faire prendre conscience que tout le monde n'a pas la chance d'avoir des cadeaux de Noël, ou même un repas de Fêtes. »

Lorsqu'elle a accompagné sa classe pour la première fois, l'enseignante a remarqué que certains jeunes ne réalisaient pas que la pauvreté touchait des personnes de leur communauté. « Un de mes élèves m'a dit : *Pourquoi est-ce qu'ils collectent des planches à neige? Il n'y a pas de neige en Afrique pour que les enfants jouent avec!* Sur place, les employés expliquent l'utilité des boîtes que nous remplissons. La banque alimentaire en distribue entre 800 et 1 000. »

Sophie Picton, en 9e année, se souvient de l'expérience qu'elle a vécue l'année dernière. « Quand Mme Mariette nous a parlé du projet, j'étais contente. Quand je voyais les personnes dehors, je ne savais pas comment les aider. J'étais Guide-amie, et chaque année on prélevait de l'argent et de la nourriture pour la période de Noël. Mais je voulais faire plus. »

La jeune fille était consciente de la pauvreté de certains, mais n'imaginait pas que le phénomène touchait des membres de sa communauté. « J'étais étonnée d'apprendre que les paniers n'allaient pas jusqu'à Winnipeg, pourtant c'est un fait. Tout le monde voit le Canada comme un pays très riche, mais on voit encore beaucoup de pauvreté, dans les grandes villes et dans les plus petites communautés. »

Sa camarade Dominique Tétrault, en 9e année, a toujours cherché des façons d'aider les autres. « Je suis dans un groupe de jeunes à l'église avec lequel on aide des causes différentes chaque mois. J'ai du mal à croire que la pauvreté frappe des personnes de notre communauté. On a tendance à penser qu'au Canada, tout le monde est capable d'avoir un endroit où dormir et d'avoir de quoi manger, mais ce n'est pas la réalité. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 10 au 12 décembre,
Camp Chauffez le four pour les élèves de 7e et 8e années au Camp Moose Lake.

LA LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE (LISTE)

Le 6 décembre,
Match d'improvisation à l'École Roméo-Dallaire, équipes invitées : École communautaire Aurèle-Lemoine et École La Source.

Le 12 décembre
Match d'improvisation à l'École Saint-Joachim, équipe invitée École Pointe-des-Chênes.

Le 15 décembre,
Tournoi de la LISTE au Centre scolaire Léo-Rémillard

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 19 décembre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire à Lorette.

LES CONGÉS

Le 7 décembre,
Journée d'administration, congé pour les élèves :

- École/Collège régional Gabrielle-Roy
- École communautaire Aurèle-Lemoine
- École communautaire Gilbert-Rosset
- École communautaire La Voie du Nord
- École communautaire Réal-Bérard
- École communautaire Saint-Georges
- École Jours de Plaine
- École Lagimodière
- École La Source
- École Noël-Ritchot
- École Pointe-des-Chênes
- École régionale Notre-Dame
- École régionale Saint-Jean-Baptiste
- École Saint-Joachim
- École Sainte-Agathe
- École Saint-Lazare



Ce qu'il faut pour être champion d'escrime

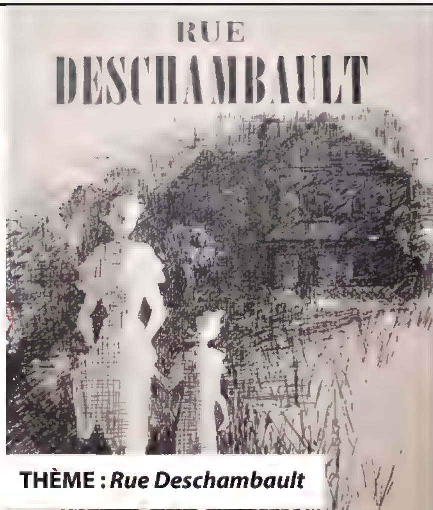




photo : Daniel Bahuaud

De gauche à droite : Xavier Slocombe, Khloé Lessard-Kulchyski, Matthieu Cortino et Sasha Morton-Salmon.

La Coupe Canada Ouest d'escrime a eu lieu à Winnipeg début novembre. Résultat : une première pour l'Association d'escrime du Manitoba qui a remporté 30 médailles – 12 en or, 7 en argent et 11 en bronze. Quatre jeunes francophones expliquent comment ce succès a été assuré.

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

SASHA MORTON-SALMON
(Sabre masculin. Médaille de bronze, catégorie U17 et médaille de bronze, catégorie Junior)

Il faut être agressif. Lors des matchs, j'aime faire des feintes et parer rapidement les attaques de l'adversaire. L'escrime est un sport de mouvement et précis. On peut facilement compter un point à toutes les trois secondes. Ce qui demande un grand contrôle de l'arme. Il faut pratiquer, pratiquer et pratiquer encore avec son maître d'armes.

La Coupe Canada Ouest était mon deuxième championnat. J'ai aimé l'expérience. Je veux continuer de vivre l'expérience de la haute compétition. J'ai bon espoir d'intégrer l'équipe nationale. C'est un objectif réalisable.

XAVIER SLOCOMBE
(Sabre masculin. Médaille d'or, catégorie U15)

Il faut faire équipe. J'ai 14 ans et je suis membre du club d'escrime Rapier depuis cinq ans déjà. J'ai participé à des championnats à Calgary, à St. Catherines et à Québec. Mais c'était ma première médaille d'or. Évidemment, j'en suis fier. Mais quand je gagne, c'est pour remporter des points pour le club Rapier. (1) C'est un endroit agréable pour pratiquer l'escrime en français.

MATTHIEU CORTINO
(Sabre masculin. Médaille d'argent, catégorie U17)

Il faut s'engager. Je m'entraîne deux heures et demie cinq fois par semaine. À tous les mois, le club d'escrime Rapier organise un camp d'entraînement de deux jours.

C'est sérieux. J'ai déjà compétionné à Regina et à Gatineau. Mais j'ai obtenu mon meilleur résultat à la Coupe Canada Ouest.

KHLOÉ LESSARD-KULCHYSKI
(Sabre féminin. Médaille d'argent, catégorie U15 et médaille de bronze, catégorie U17)

Il faut s'affirmer. J'ai rejoint le club d'escrime Rapier il y a deux ans. Ce sport très spécial m'intéressait, parce que peu de gens le pratiquent. Surtout les filles. Pratiquer l'escrime, c'est une chance pour moi de me démarquer.

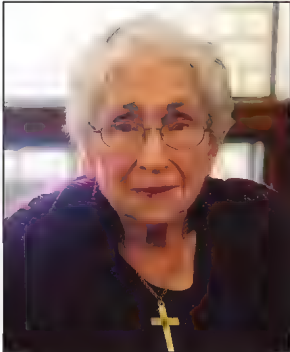
Et de me lancer des défis. Je m'amuse, c'est sûr. Mais j'essaie aussi toujours de dépasser mes derniers résultats. J'aime développer mes habiletés. Heureusement, le club a un excellent maître d'armes, Ayach Bounachada. Ce n'est pas n'importe qui. Il a été arbitre aux Jeux olympiques.

(1) Fondé en 1996, le club d'escrime Rapier recrute des filles et des garçons qui veulent apprendre le sport à leur rythme. Les entraîneurs sont francophones, et la grande majorité des athlètes aussi, ce qui fait vivre d'une manière éloquente le sport, puisque la terminologie de l'escrime et le vocabulaire d'arbitrage est le français.





AVIS DÉCÈS



Cécile Bosc (née Laroche)

Paisiblement, au Foyer Notre-Dame, entourée de sa famille, le dimanche 4 novembre 2018 est décédée à l'âge de 91 ans, Cécile Bosc de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Susan), Evelyne (Philippe) Lessard, Normand (Gisèle), Raymond (Gisèle), Guy (Denise), Bernard (Claudette), David (Lynne) et une belle-fille Evelyne Bosc. Elle laisse aussi 16 petits-enfants : Lauren (Rae), Marc, Patrick (Kateri), Carolyne (James), Gilles, Aubry, Théo, Mélanie (Mario), Colin, Natasha, Mathieu, Steven, Dominic, Rémy, Zacharie et Maxim; arrière-petits-enfants Alizée, Michelle et Léonie; ses frères Edouard Laroche, Lucien Laroche et Arthur (Céline) Laroche; ses belles-sœurs Thérèse Laroche, Marie Laroche et Annette LeNéal; son beau-frère Lucien (Lorraine) Bosc ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Cécile a été précédée dans la tombe par son époux bien-aimé Marcien en 2016, ses fils Marcel en 2011 et Alain en 2017; petit-fils Paul Lessard en 1993; ses parents Philias et Florence (née Bourgeois) Laroche, ses beaux-parents Rémy et Ange (née Magne) Bosc.

Le service funèbre a eu lieu en l'Église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 10 novembre, prières et hommage à 13 h 30, messe des funérailles célébrée par l'abbé Alain Guenou à 14 h. L'inhumation privée au cimetière de la paroisse.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées sont invitées à faire un don à Vents de tremble Inc, CP 297, Notre-Dame-de-Lourdes, (Manitoba) R0G 1M0.

La direction des funérailles
a été confiée au salon mortuaire
Adam de Notre-Dame-de-Lourdes,
(Manitoba)
Téléphone : 204-248-2201
ou 1-888-400-2326.
www.afh.ca

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE
LA SUCCESSION
de feue **FRANCE ANNE LEMAY**,
de la ville de Winnipeg,
au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations
contre la succession
ci-haut mentionnée devront être
déposées à l'étude du soussigné,
247, boulevard Provencher,
Winnipeg, Manitoba,
le ou avant le 15 janvier 2019.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba,
ce 29e jour du mois
de novembre 2018.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein**:

SPÉCIALISTE EN INVESTISSEMENTS RÉGION OUEST

Les responsabilités principales de ce poste sont d'offrir des options d'investissement en succursale de haut niveau aux nouveaux et membres existants de la Caisse, ce qui implique à évaluer les besoins des membres, à déterminer le type d'investissement approprié et à livrer ces services. Le (La) spécialiste en investissements cultive un portefeuille assigné de fonds communs de placement et travaille aussi en collaboration avec des équipes d'associés à divers centres de la Caisse et le bureau de gestion des avoirs afin de développer des portefeuilles de membres existants et de nouvelles références.

Des déplacements seront requis aux centres de services de la Caisse dans la région ouest du Manitoba.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



PRODUCTIONS RIVARD

COMMIS COMPTABLE
Bilingue, français/anglais

Assumer des tâches de comptabilité et assurer l'exactitude des documents financiers. Le commis à la comptabilité sera chargé de réconcilier les comptes fournisseurs et comptes à recevoir, de facturer les clients, d'assurer le paiement rapide des factures, de la paie bimensuelle et des virements correspondants, ainsi que de développer et de maintenir un système de classement financier complet pour notre société.

RESPONSABILITÉS :

- taper avec précision, préparer et tenir à jour les documents et les écritures comptables;
- doit être bilingue et pouvoir communiquer efficacement en français et en anglais;
- préparer les dépôts bancaires, passer les écritures comptables et les relevés;
- réconcilier les comptes dans un délai favorable;
- entrer quotidiennement les données clés des transactions financières dans la base de données;
- appuyer et assister le personnel de l'entreprise au besoin, ce qui peut inclure la configuration de la facturation des diffuseurs, la mise à jour des rapports de coûts ou autres, selon les besoins;
- préparer, examiner et soumettre tous les dépôts d'impôts indirects, au besoin;
- fonctionner conformément aux normes, aux procédures et des lois en vigueur.

COMPÉTENCES REQUISES :

- expérience en comptabilité avec le logiciel SAGE 300, de préférence avec une expérience de la paie;
- capacité à comprendre le cycle comptable pour permettre un traitement précis des factures inter sociétés aux encaissements;
- familiarité avec la comptabilité et les procédures comptables de base;
- compétence dans MS Office, SAGE 50 et QuickBooks, un atout;
- expérience pratique avec les feuilles de calcul et les rapports financiers;
- précision et souci du détail;
- capacité à respecter continuellement les délais;
- travailler bien sous supervision limitée, mais prospère dans un environnement de travail d'équipe;
- aptitude aux chiffres;
- compétences en saisie de données et en traitement de texte;
- le cas échéant, possibilité de rechercher et de référencer des documents d'orientation sur les envois de fonds du gouvernement et autres réglementations pertinentes telles que les versements de TPS, TVH, TVP et WCB;
- un sens de l'organisation prouvé;
- diplôme d'études secondaires requis, mais désignation non requise;
- les candidat(e)s ayant réussi des cours de comptabilité pertinents auront la préférence.

Date d'entrée en fonction : Aussitôt que possible.

Faire parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse suivante :
shawn@rivard.tv

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

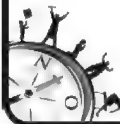
POSTE :	**Concierge de soutien – 8,00 heures par jour** Contrat temporaire
OÙ :	École Pointe-des-Chênes
À :	Monsieur Brian Martel, directeur
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

POSTE À COMBLER

Direction du Service des ressources humaines

Pour connaître les détails et les exigences de ce poste, veuillez consulter la rubrique « CARRIÈRES » sur notre site Web.



nouvelon.ca

Conseil scolaire catholique du NOUVEL-ONTARIO



DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES SOINS

Vous êtes une infirmière ou un infirmier autorisé et vous êtes intéressé à :

- jouer un rôle utile et important dans le domaine de la santé;
- gérer vous-même vos priorités et votre horaire de travail;
- faire partie d'un établissement reconnu pour la qualité de ses soins et services, son sens de l'accueil, son esprit de famille et son engagement à la cause des personnes âgées.

Vous serez principalement responsable de diriger une équipe multidisciplinaire d'environ 80 personnes, dont le rôle est d'assurer la meilleure qualité de vie possible à nos 66 résidents du secteur des soins prolongés. Vous aurez à transiger régulièrement avec les autres secteurs de la Villa Youville et à représenter la corporation dans certaines fonctions officielles.

Si vous aimez la compagnie des personnes âgées, si vous avez un entregent facile qui vous gagne rapidement la confiance des autres, si vous avez un esprit de service et d'entraide, si vos collègues et amis vous reconnaissent comme un leader naturel, si vous êtes suffisamment flexible pour pouvoir aimer travailler en équipe, si les responsabilités de la direction sont pour vous des défis intéressants plutôt que des sources de stress négatif, et si vous possédez suffisamment un sens de l'humour pour apprécier celui de vos collègues, notre poste de direction des soins pourrait vous convenir.

Si vous avez de plus acquis une formation et une expérience réussies dans le domaine de la gestion des ressources humaines et que vous avez les qualités requises pour refléter pleinement les valeurs de la Villa Youville, nous espérons pouvoir vous accueillir chez nous. Vous devez évidemment être à l'aise de travailler dans un milieu francophone et catholique, maîtriser le français et l'anglais et posséder la santé physique et émotionnelle nécessaire pour vous épanouir personnellement et professionnellement dans ce poste.

Sentez-vous à l'aise de communiquer avec le directeur général, Paul Ruest, au 204-422-3001, pour en savoir davantage.

Vous pouvez nous faire parvenir votre candidature :

Par poste régulière à :
Directeur général
Villa Youville Inc.
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9

Par courriel à : **pruest@villayouville.ca**



AVIS AUX LECTEURS ET AUX ANNONCEURS

Veuillez prendre note que la date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro **du 9 janvier 2019** est **le 19 décembre 2018**.

Pour réserver votre espace : production@la-liberte.mb.ca

Veuillez également noter que :

Le journal ne sera pas publié **le 26 décembre 2018 et le 2 janvier 2019**.

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.**

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein:**

GESTIONNAIRE, APPROBATION DU CRÉDIT

au 201-205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales de ce poste sont l'analyse et l'approbation des demandes de crédit commercial et agricole pour le réseau de la Caisse. De plus, il ou elle est responsable de développer le programme de formation pour l'équipe de gérant(e)s, comptes commerciaux-agricoles et analystes.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/

Caisse Groupe Financier

POSTE À COMBLER



SUNRISE SCHOOL DIVISION

Enseignant(e)
Contrat temporaire à 50 %
(chaque jour impair du cycle scolaire)

2e/3e années
Programme d'immersion en français
École Dugald School

L'entrée en fonction sera du 7 janvier 2019 jusqu'au 28 Juin 2019 (ou le jour qui précède le retour au travail de l'enseignante permanente).

Compétences requises :

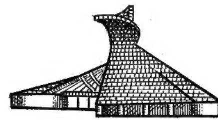
- posséder un brevet d'enseignement permanent du Manitoba.
- expérience d'enseignement de la philosophie du cycle primaire un atout;
- expérience d'enseignement dans un milieu de programme d'immersion en français et des approches relatives à l'enseignement d'une langue seconde un atout;
- expérience d'enseignement dans des classes à multi-niveaux un atout;
- posséder une excellente connaissance des deux langues officielles (français et anglais) tant à l'écrit qu'à l'oral;
- promouvoir et démontrer de l'enthousiasme à enseigner la langue française;
- démontrer la capacité de travailler en équipe.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Mme Christine Fetterly, Directrice, cfetterly@sunrisesd.ca

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae décrivant leurs qualifications, à Darlene Lamoureux, coordinatrice des ressources humaines, par courriel à dlamoureux@sunrisesd.ca **avant le lundi 10 décembre 2018.**

Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification récente du casier judiciaire avec une vérification pour les personnes appelées à travailler auprès de personnes vulnérables.



LA PAROISSE DU PRÉCIEUX-SANG

AGENT(E) DU BUREAU PAROISSIAL BILINGUE

La paroisse du Précieux-Sang située au 200 rue Kenny est à la recherche d'un(e) agent(e) de bureau paroissial bilingue.

Les tâches incluent : l'accueil et le suivi des demandes des paroissiens et autres personnes, appels téléphoniques, courrier, la tenue des registres de la paroisse, l'organisation de la location des locaux, la publication du bulletin hebdomadaire, la mise à jour du site Web, la commande de fournitures, offrir un soutien au prêtre modérateur, aux membres des comités et aux bénévoles.

Les compétences exigées comprennent : la maîtrise de la configuration Microsoft, une bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit, être familier avec le contexte paroissial, une capacité d'écoute et de travail en équipe, une bonne organisation. La comptabilité est exclue des tâches.

Le poste est d'environ 25 heures par semaine.

Nous voulons remplir ce poste aussitôt que possible.

Envoyez votre c.v. à jngosselin@mymts.net .



THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE
Responsable des communications et du marketing

Le(La) Responsable des communications et du marketing s'intégrera à une équipe créative et innovatrice. Il/Elle rapportera à la Direction administrative et à la Direction artistique et générale. Ses responsabilités comprendront l'élaboration et la réalisation d'un plan complet de communication et de marketing pour la saison des spectacles, la mise en vente de productions, projets, et activités connexes, en plus de la gestion des médias sociaux.

Compétences et aptitudes recherchées :

- esprit créatif et innovant, personne polyvalente et dynamique;
- sens de l'organisation impeccable;
- compétence en encadrement et capacité à superviser des employés et des stagiaires;
- capacité à prioriser les projets et à travailler avec des échéanciers serrés;
- aptitude à travailler de façon autonome comme en équipe;
- une maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit et des logiciels de la suite Microsoft Office et Adobe Creative Suite est essentielle;
- capacité et aisance à animer un site web et les médias sociaux;
- aptitudes en développement et en maintien de partenariats institutionnels et communautaires;
- des expériences en coordination d'évènement, de gestion de projet et en vente sont considérées des atouts.

Une connaissance du domaine théâtral, du monde de la culture et des organisations à but non lucratif serait un atout.

Le Théâtre Cercle Molière offre un milieu de travail stimulant ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels. Salaire à négocier selon l'expérience des candidat(e)s.

Entrée en fonction début janvier.

Veuillez faire parvenir votre demande (curriculum vitae, références et lettre d'accompagnement) **avant le 12 décembre 2018** à :

Geneviève Pelletier, Directrice artistique et générale
Courriel : **genevieve@cerclemoliere.com**
Sujet : **Poste de Responsable des communications et du marketing**

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue.



Service des travaux publics
Direction de la lutte contre les insectes

AVIS PUBLIC
UTILISATION D'INSECTICIDES

Nous vous informons par la présente que la Direction de la lutte contre les insectes du Service des travaux publics de la Ville de Winnipeg prévoit d'appliquer dans plusieurs biens publics, selon les besoins, de la tétraméthrine ou d-phénothrine, de la perméthrine, de la pyréthrine et de la hydraméthylnone, afin de prévenir la prolifération des insectes ravageurs de structures.

La période d'application prévue s'étendra du 1er janvier au 31 décembre 2019. Tous les pesticides et toutes les méthodes utilisés seront conformes aux recommandations de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, de Santé Canada ainsi que de Développement durable Manitoba. Ces recommandations sont énoncées sur les étiquettes approuvées par le gouvernement fédéral.

Toute personne peut, dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, faire parvenir des représentations écrites au sujet du programme de lutte ou remettre par écrit son opposition à l'utilisation de pesticides sur une propriété adjacente à la sienne, à : Direction des autorisations environnementales, Développement durable Manitoba, 1007, rue Century, Winnipeg (Manitoba) R3H 0W4.

Partagez le chemin

JANELLE DELORME

Albert Einstein, Freddie Mercury, Michaëlle Jean, Mahomet, le dalaï-lama, Thich Nhat Hanh, Anne Frank, K'Naan, Jackie Chan, Rigoberta Menchú, Jésus – qu'ont-ils en commun? Certains sont des grands leaders spirituels, d'autres des juifs bien connus dans l'histoire, d'autres des artistes musicaux. Mais ce qui les unit vraiment, c'est qu'ils sont tous réfugiés. J'ai l'impression qu'on oublie souvent qu'après la visite des rois mages, Jésus et sa famille ont dû s'exiler.

« L'ange dit à Joseph : *Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère. Pars vite pour l'Égypte. Reste là-bas. Je te dirai quand tu dois revenir. En effet, Hérode va chercher l'enfant pour le faire mourir*. Joseph se lève, il prend avec lui l'enfant et sa mère et il part pour l'Égypte, pendant la nuit. Il reste là-bas jusqu'à la mort d'Hérode le Grand. » (Mt 2, 13-15)

Forcés de quitter Bethléem, Jésus et ses parents seraient restés environ quatre ans en Égypte et se seraient arrêtés à plusieurs endroits lors de leur périple. Jésus a même fait ses premiers pas en exil. L'histoire de Jésus et de la Sainte Famille, bien des gens la vivent de manière tout aussi réelle aujourd'hui. Saviez-vous que la majorité des réfugiés ne fuient pas des situations temporaires, mais doivent quitter leur chez-soi en moyenne pendant plus de cinq ans? L'autre jour, j'ai rencontré un jeune homme qui nous a partagé son histoire. Il est né et a grandi dans un camp de réfugiés jusqu'à l'âge de 8 ans avant de venir au Canada avec sa famille. J'étais en larmes lorsque j'ai écouté le témoignage d'une jeune femme syrienne, au Canada depuis deux ans. Elle nous expliquait que sa famille s'est déplacée à maintes reprises pour fuir les bombardements avant d'enfin quitter son pays.

En ce temps de l'Avent, nous nous préparons pour la venue du Christ, Prince de la Paix. Si nous voyions le Christ dans le visage de chacun et chacune des 68,5 millions de personnes forcées de fuir leur foyer, serions-nous tout aussi indifférents? Serions-nous capables d'ignorer les nouvelles au sujet de la caravane de réfugiés honduriens ou des réfugiés qui arrivent en masse sur des bateaux, interdits d'accoster en Italie? Nous sommes appelés à briser l'indifférence grâce à une « culture de la rencontre » : à aller vers notre prochain et à être à son écoute, que ce soit un voisin, des sans-abri, des prisonniers, des personnes dans les périphéries, des migrants ou des réfugiés. En ce temps de l'Avent, *partageons le chemin* avec les personnes réfugiées à travers le monde en ouvrant nos yeux aux causes profondes de la migration forcée, en écoutant leurs histoires, et en les accueillant à bras ouverts.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217



SAISON 2

PLANCHE 14

Illustrations de Tadens Mpwene

Scénario de L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

JEUX

SUDOKU

PROBLÈME N° 628

4		3			7		6	
		7		5	1			
	2	5	9					
8		1	2			6		
			7		4	3		
					3	8	9	7
				9				
	6					5		3

RÉPONSE DU N° 627

9	8	1	2	5	7	3	4	6
2	3	6	9	4	8	5	7	1
7	4	5	1	3	6	8	2	9
4	1	9	6	8	5	7	3	2
5	7	2	3	9	4	1	6	8
8	6	3	7	1	2	9	5	4
3	2	8	4	7	9	6	1	5
1	9	4	5	6	3	2	8	7
6	5	7	8	2	1	4	9	3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 997

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3								■				
4			■								■	
5						■						
6					■							
7		■								■		
8				■								■
9								■				
10			■						■			
11							■					
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Périodique qui paraît chaque semaine.
2- Saveurs amères. – Qui a cessé d'être.
3- Tige flexible de métal. – Transpiration abondante.
4- À la mode. – Fromage anglais.
5- Donne aux terres un troisième labour. – Exaspère.
6- Partie du monde. – Grosseur au cou (pl.).
7- Portai ton désir vers. – Négation.
8- Rivière de l'Asie. – Conduit l'urine du rein à la vessie.
9- Économiser avec excès. – Située.
10- Idem. – Port d'Israël. – Bouleversé.
11- Galerie souterraine. – Se comporter.
12- Aplatis. – Crochet.

VERTICALEMENT

1- Qualité de ce qui est habitable.
2- Tires ton origine. – Constructeur d'avions français (1898-1968).
3- Qui est agréable. – Prenais du bon temps. – Nicole Renaud.
4- Montes, construis. – Ville d'Allemagne.
5- Inflammation del'oreille. – Frappées d'une sanction.
6- Pourvu de ce qui est utile. – Poisson.
7- Changera en mieux.
8- Préposition. – Choisît certains éléments parmi plusieurs. – Possessif.
9- Qui sont en harmonie. – Personnel.
10- Joindre l'un à l'autre. – Unité monétaire du Cambodge (pl.).
11- Rait. – Tensions douloureuses au niveau du sphincter.
12- Ablation. – Rivière de France.

RÉPONSES DU N° 996

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	T	H	E	R	I	N	E	T	T	E
2	A	M	A	U	R	O	S	E	S	■	A	U
3	S	E	R	I	E	U	S	E	■	A	R	E
4	S	U	I	S	■	M	U	S	C	L	A	■
5	E	T	E	■	A	I	E	■	O	L	U	F
6	V	E	R	I	N	S	■	C	N	I	D	E
7	I	R	E	N	E	■	A	R	C	E	A	U
8	T	■	S	A	M	O	V	A	R	S	■	X
9	E	S	■	P	I	R	A	T	E	■	C	■
10	S	E	N	T	E	■	N	E	T	T	E	S
11	S	A	I	E	■	E	T	R	E	N	N	E
12	E	U	S	S	E	S	■	E	S	T	E	S